



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Gouvernement

# Communiqué du Conseil des Ministres

Lomé, vendredi 23 septembre 2022

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce vendredi 23 septembre 2022 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

2. Le conseil a examiné deux (02) projets de décret et écouté trois (03) communications.

## I. **Au titre des projets de décret,**

3. Le conseil a examiné en deuxième lecture le projet de décret portant approbation du document de politique de l'industrie du textile et de l'habillement du Togo, 2020-2030.

4. Cette politique met l'accent sur le renforcement des maillons filature, tissage, tricotage, et confection et prévoit des mesures incitatives et innovantes (fiscale, sociale, environnementale, etc) pour l'attraction des investisseurs et le développement durable de l'industrie du textile et de l'habillement.

5. S'inscrivant dans la vision développée par la feuille de route gouvernementale, elle permettra de renforcer l'attractivité de notre pays auprès des investisseurs afin de transformer localement le coton produit au Togo.

6. Le conseil a ensuite examiné en première lecture le projet de décret portant cadre général d'organisation de l'assurance qualité dans les établissements d'enseignement supérieur, centres ou organismes de recherche et d'innovation.

7. L'étude de ce texte sera poursuivie lors d'une prochaine session du conseil des ministres.

## ➤ II. **Au titre des communications,**

8. Le conseil a écouté une communication relative à l'opérationnalisation de l'Ecole polytechnique de Lomé ; présentée par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

9. L'Ecole polytechnique de Lomé (EPL) est une fusion de l'école nationale supérieure d'ingénieurs (ENSI) et du centre informatique et de calcul (CIC), dans le respect des exigences et standards internationaux des grandes écoles d'ingénieurs.

10. Elle a pour mission d'offrir des formations dans les parcours licence professionnelle, master-ingénieur et doctorat, ainsi que des doubles diplômes master-ingénieur et docteur-ingénieur avec des partenaires internationaux.

11. Cette fusion permet d'intégrer, dans une structure cohérente et sous une même gouvernance, différentes branches techniques de formation d'ingénieurs de terrain à différents grades pour les besoins de développement industriel de notre pays, en vue de contribuer à l'économie de la connaissance au niveau national et de jouer le rôle de levier pour le développement industriel du Togo.

12. Le conseil a instruit pour que des informations additionnelles soient communiquées sur ce projet.

13. Le conseil a ensuite écouté une deuxième communication relative à la visite d'amitié et de travail des ministres Burkinabé chargés des transports et du commerce à Lomé ; présentée par le ministre des transports routiers, aériens et ferroviaires.

14. Cette visite d'une délégation ministérielle burkinabè qui s'est tenue à Lomé du 31 août au 02 septembre 2022 s'inscrit dans le cadre du maintien de la compétitivité et de l'attractivité du corridor togolais, conformément à la feuille de route gouvernementale 2020-2025 à travers l'ambition visant à affirmer la place du Togo en tant que hub logistique et de services.

15. Le conseil a félicité les deux parties pour la qualité des échanges et les a encouragées à les poursuivre dans l'intérêt du renforcement de l'intégration régionale et d'une prospérité des deux pays.

16. Le conseil a écouté une dernière communication relative au cinquième recensement général de la population et de l'habitat au Togo ; présentée par le ministre conseiller du Président de la République

17. La présente communication a pour objet de rendre compte au conseil du processus de l'état d'avancement des activités du cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) en cours après celui de 2010.

18. La phase de dénombrement de la population se tiendra du 23 octobre au 12 novembre 2022 sur toute l'étendue du territoire. Elle permettra de collecter les données indispensables pour la planification et le suivi-évaluation des politiques, programmes et projets de développement dans notre pays.

19. Le conseil a félicité l'ensemble des parties prenantes et a encouragé la population à adhérer massivement aux opérations qui seront lancées dans ce cadre.

**III. Au titre des divers,**

20. Le conseil a entendu un compte rendu du ministre chargé des enseignements primaires et secondaires relatif à la préparation de la rentrée scolaire 2022 – 2023.

21. Ce compte rendu fait état du bon déroulement de la rentrée pédagogique qui a été effective le 19 septembre 2022 en prélude à la rentrée académique prévue le lundi 26 septembre 2022.

22. Par ailleurs, en vue de continuer à répondre aux enjeux de renforcement des effectifs, les résultats du concours de recrutement des enseignants ont été proclamés. Ainsi, plus de trois mille enseignants supplémentaires viendront renforcer les équipes dès la rentrée.

23. Enfin, des instructions ont été réitérées afin que les mesures de protection du pouvoir d'achat prises récemment par le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, soient effectives pour renforcer le climat de sérénité qui prévaut dans le secteur.

24. Le conseil a saisi cette occasion pour adresser ses encouragements à l'ensemble de la communauté éducative (parents, enseignants, élèves) pour leur résilience et leur souhaiter une bonne rentrée scolaire.

**Fait à Lomé, le 23 septembre 2022**

**Le Conseil des Ministres**